



Le projet « Ergojob »

L'offre de service des ergonomes de l'AVIQ

Promouvoir l'adaptation des conditions de travail pour intégrer et maintenir à l'emploi des personnes en situation de handicap, voilà le rôle des ergonomes du projet « Ergojob » de l'AVIQ.

Financé par le Fonds Social Européen, Ergojob permet depuis 2009 d'aider des travailleurs handicapés à retrouver une autonomie dans leur travail en ajustant notamment l'accessibilité du lieu de travail, les outils utilisés, la définition des tâches, la transmission des consignes et autres informations, les modes de supervision, la gestion du temps de travail...

L'ergonome va analyser et ajuster ces éléments pour augmenter les ressources du travailleur (personnelles, matérielles et sociales) afin de faire face à ses difficultés dans le cadre de son travail.

Un aspect formatif de ce projet vise également à transférer des compétences aux agents de terrain par le biais de formations, de mise en place de méthodologies. Par ailleurs, une base de ressources de bonnes pratiques pour l'ajustement des conditions de travail sera prochainement disponible sur le web.

C'est dans cette perspective que les deux ergonomes de l'AVIQ, Christelle Dufour et Nicolas Buidin, s'inscrivent pour aider les travailleurs à conserver leur emploi mais également aider les employeurs dans leur obligation d'aménagement raisonnable.

Leur méthodologie se focalise sur l'individu, son activité et son environnement de travail. Ils mènent des entretiens avec l'ensemble des acteurs concernés par la problématique (travailleur, employeur, responsable direct, collègues, conseiller en prévention, etc.), observent sur le terrain la manière dont le travail est réalisé et s'appuient sur leur réseau pour travailler de manière pluridisciplinaire avec les médecins de l'AVIQ,

des conseillers en prévention internes ou externes (sécurité, ergonomes, médecins du travail) et les 6 services conseils spécialisés :

- ▶ Le **CRETH** (Centre de Ressource et d'Évaluation des Technologies pour les personnes Handicapées) : informatique et nouvelles technologies pour tous les types de handicap ;
- ▶ L'**ANLH** (Association Nationale pour le Logement des personnes Handicapées) : accessibilité de bâtiments ;
- ▶ La **Ligue Braille** : personnes malvoyantes ou aveugles ;
- ▶ **Passe-Muraille** : personnes malentendantes ou sourdes ;
- ▶ La **Ligue de la Sclérose en Plaques** : personnes ayant un trouble moteur ;
- ▶ Le **Ressort** : personnes ayant un trouble cognitif.

L'IMPACT POSITIF D'ERGOJOB

En 2017, une première enquête sur 27 travailleurs ayant reçu les conseils d'un des ergonomes a révélé que 14 personnes se sont dites très satisfaites, 4 en partie satisfaites, 4 insatisfaites, leurs difficultés n'étant pas (encore) résolues, et le travail devant être poursuivi. Par ailleurs, 2 étaient toujours dans l'attente de la mise en place des ajustements, un avait changé d'employeur et deux avaient bénéficié d'autres aménagements que ceux proposés par l'ergonome.

Les conclusions d'une seconde enquête réalisée sur 30 autres travailleurs prouvent aussi l'impact positif du projet « Ergojob » :

- ▶ 4 ont déclaré que leur situation avait été « légèrement » améliorée, 12 « notablement » améliorée, et 14 « beaucoup » améliorée ;
 - ▶ 28 d'entre eux ont situé les améliorations au niveau du poste de travail (la pertinence de l'équipement, du matériel... par rapport aux tâches à accomplir) ;
 - ▶ 19 ont vu des améliorations au niveau de l'organisation du travail (horaires, modification des tâches, répartition au sein du collectif de travail, etc.) ;
 - ▶ 25 ont vu des améliorations de leur santé (confort physique, diminution des douleurs ressenties, de la fatigue, etc.) ;
 - ▶ 9 ont souligné une amélioration du collectif de travail (la qualité des interactions avec les collègues, l'autonomie du travailleur, etc.).
- À ce niveau, soulignons cependant qu'avec le temps, le regard des collègues et de l'employeur change, et qu'ils ont tendance à oublier les difficultés « résiduelles » du travailleur.

TÉMOIGNAGE DE MANON, AGENT ADMINISTRATIF

Manon (prénom d'emprunt) travaille depuis 7 ans dans une Administration communale. En raison d'une malformation des membres supérieurs, elle éprouve **des difficultés à utiliser les outils informatiques** (clavier et souris). Elle ressent également **des douleurs au niveau lombaire** dues aux postures prises dans le cadre de son travail.

Un ergonome de l'AVIQ est interpellé pour une analyse de la situation de travail car les difficultés de Manon impactent la réalisation de ses tâches. L'ergonome propose différentes solutions matérielles et organisationnelles telles que l'alternance des tâches pour changer régulièrement de position, l'apport d'un clavier et d'une souris adaptés ainsi que l'apport d'un support de clavier qui permet de rapprocher celui-ci de Manon.

Les recommandations matérielles seront vérifiées par des tests avec l'aide du CRETH.

Monsieur Hayot, ergothérapeute du CRETH : *« Le fait de confronter des idées venant de professions et de services différents permet un échange constructif et une réelle plus-value pour le bénéficiaire de l'intervention ».*

La présence de deux ergonomes au sein de l'AVIQ apporte donc un plus-value dans l'analyse des situations de travail par leur méthodologie et leur réseau construit au fil des années. Leur action au sein de l'entreprise permet au travailleur, aux collègues et aux responsables de réfléchir ensemble à la mise en place d'ajustements. Qu'elles soient matérielles et/ou organisationnelles, **ces adaptations améliorent la situation de travail et la santé du travailleur.**

PLUS CONCRÈTEMENT...

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez retrouver des vidéos illustrant le travail de nos ergonomes sur **la page Youtube de l'AVIQ** : « *Travail et handicap : bonnes pratiques entre l'AVIQ et la société ISOTOIT* » et « *Handiversité n°8 avril 2013* ».



« Ergojob » est un projet soutenu par le Fonds social européen.

▶ PLUS D'INFOS ?

Rendez-vous www.avig.be/handicap rubrique « Autres actions », « Projets », « Ergojob ».

